DNCA INVEST
SUSTAIN CLIMATE
ACTIONS EUROPÉENNES ISR

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg: SXXT Index) libellés en euros et calculé dividendes nets réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement repose sur une stratégie climatique qui combine les exigences classiques de risque et de rendement financier avec les exigences de la transition bas carbone en conformité avec l'Accord de Paris signé le 22 avril 2016 (l'«Accord de Paris»).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

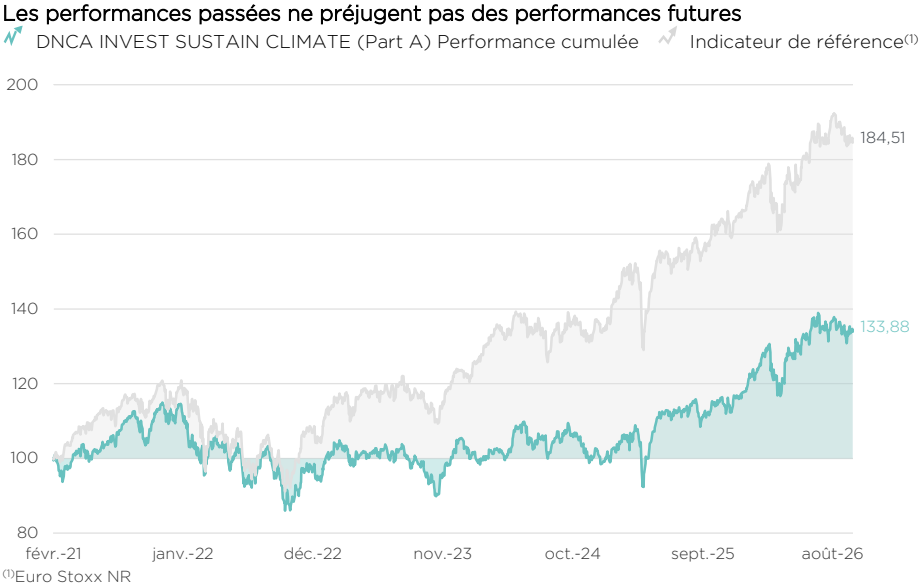
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	133,88
Actif net (mEUR)	459
Nombre de lignes actions	45
Capitalisation moyenne (md€)	128
Price to Earning Ratio 2026e	17,8x
Price to Book 2025	2,8x
VE/EBITDA 2026e	11,5x
DN/EBITDA 2025	2,5x
Rend. du free cash-flow 2026e	1,35%
Rend. du dividende 2025e	2,71%

Facset, consensus des analystes au 30/09/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance base 100 (du 09/02/2021 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)Euro Stoxx NR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Part A	+18,11	+11,63	+4,98	+5,31
Indicateur de référence	+15,86	+17,20	+10,45	+11,47
Part A - volatilité	15,10	14,68	15,68	15,36
Indicateur de référence - volatilité	14,16	14,01	16,04	15,66

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-0,89	-2,82	+12,84	+18,11	+39,18	+27,53
Indicateur de référence	-2,11	-1,46	+10,11	+15,86	+61,11	+64,44

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022
Part A	+19,07	-5,36	+12,20	-17,93
Indicateur de référence	+24,25	+9,26	+18,55	-12,31

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	1,07	0,60	0,19	0,23
Tracking Error	5,04%	5,66%	6,21%	6,27%
Coef. corrélation	0,94	0,92	0,92	0,92
Ratio d'information	0,45	-0,98	-0,88	-0,98
Bêta	1,01	0,97	0,90	0,90

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
ASML HOLDING NV	9,89%
IBERDROLA SA	4,61%
SIEMENS AG-REG	4,00%
UNICREDIT SPA	3,91%
INTESA SANPAOLO	3,81%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,49%
SIEMENS ENERGY AG	3,03%
CAIXABANK SA	2,97%
GETLINK SE	2,57%
SSE PLC	2,55%
	40,84%

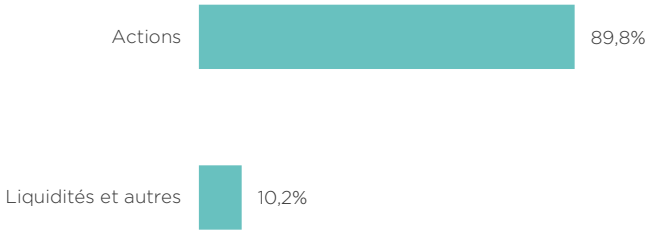
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

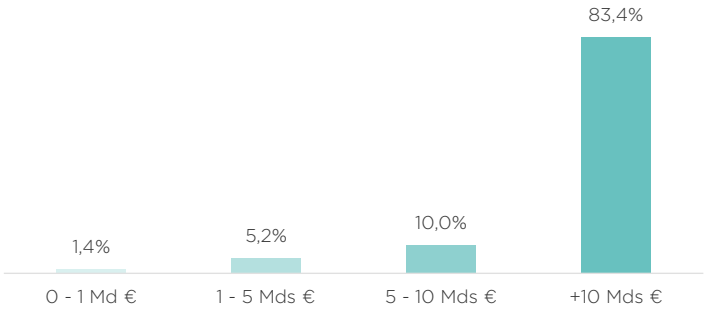
Meilleures	Poids	Contribution
ASML HOLDING NV	9,89%	+0,88%
STRABAG SE-BR	0,99%	+0,15%
ARISTON HOLDING NV	1,43%	+0,13%
IBERDROLA SA	4,61%	+0,12%
ING GROEP NV	2,19%	+0,07%

Moins bonnes	Poids	Contribution
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	1,47%	-0,21%
ALLIANZ SE-REG	2,31%	-0,19%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	1,56%	-0,16%
GRENERGY RENOVABLES	0,83%	-0,15%
NORSK HYDRO ASA	1,06%	-0,15%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	21,7%	15,5%
Services aux collectivités	16,9%	6,3%
Banques	15,4%	18,6%
Technologie	11,4%	15,7%
Bâtiment et matériaux de	10,6%	3,3%
Énergie	5,3%	6,5%
Assurance	4,1%	6,5%
Immobilier	3,3%	0,8%
Ressources de base	1,1%	0,8%
Liquidités et autres	10,2%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Allemagne	18,3%	24,1%
France	16,5%	27,3%
Italie	14,6%	10,1%
Pays-Bas	13,0%	16,1%
Espagne	10,0%	11,4%
Royaume-Uni	5,1%	0,1%
Belgique	4,1%	3,4%
Suisse	3,0%	-
Finlande	1,6%	2,8%
Suède	1,5%	0,8%
Norvège	1,1%	-
Autriche	1,0%	1,2%
Liquidités et autres	10,2%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : Aucune

Sorties : Aucune

Commentaire de gestion

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE SEPTEMBRE 2026

« Higher for longer » : la remontée des taux aura été le fil conducteur de cette rentrée économique où les préoccupations inflationnistes et budgétaires ont alimenté la nervosité des investisseurs. D'une part, la hausse des prix de l'énergie (pétrole +35%/40% depuis les points bas de juillet), combinée à la résilience de l'activité économique, tant en matière de croissance que d'emploi, a conduit plusieurs grandes banques centrales à adopter une politique monétaire plus restrictive afin de contenir ce regain inflationniste (Fed, BCE, BoJ et RBA : hausse de 25pb des taux directeurs). D'autre part, les risques politiques et budgétaires ont entrainé une pression supplémentaire sur les emprunts d'Etats, notamment en Europe et pour les pays appliquant les politiques publiques les plus dispendieuses. Ainsi, les rendements souverains à long terme ont atteint, dans plusieurs pays, des niveaux inédits depuis plus de quinze ans : US Treasury à 10 ans s'est établi à 5,28% (+53pb sur le mois), l'OAT française à 10 ans à 4,86% (+68pb) et le Bund allemand à 10 ans à 3,59% (+27pb).

Pour autant, les marchés actions ont fait preuve d'une résistance notable (Msci World : -1,1%, S&P : -0,3%, Stoxx Europe 600 : -2,4%). La solidité des résultats publiés au premier semestre et la croissance des bénéfices attendus pour 2026 et 2027 (respectivement 33% et 15% aux US, 20% et 9% en Europe) ont jusqu'ici permis d'absorber ce choc des taux.

Le mois de septembre a également marqué un tournant pour la thématique IA avec le lancement de Muse, le nouvel agent personnel de Meta, qui illustre le passage progressif des assistants conversationnels vers des agents capables d'exécuter des tâches et de devenir une nouvelle interface avec le consommateur. Après plusieurs semaines de sous-performances, les entreprises exposées à la thématique ont ainsi opéré un rattrapage notable au regard des niveaux de valorisation, de l'environnement taux mais aussi des incidents de cybersécurité qui ont émaillé le mois.

Dans ce contexte, le fonds affiche une performance mensuelle de -0,89% à comparer à -2,11% pour son indice de référence.

Le principal contributeur positif à la performance ce mois-ci a été ASML (+10%). Outre le retour en grâce de la thématique sous-jacente, l'entreprise a vu sa nouvelle génération de système de lithographie « High-NA EUV » validée par son client TSMC après une période de scepticisme sur son coût. Par ailleurs, la hausse des besoins en capacités de production et l'amélioration des perspectives pour le quatrième trimestre ont ravivé l'appétit des investisseurs.

Strabag (+11%) a bénéficié du relèvement de ses ambitions à moyen terme, avec un objectif de 30 Mds€ d'activité et une marge d'EBIT d'au moins 6 % à horizon 2030, porté notamment par l'accélération attendue des investissements dans les infrastructures en Allemagne

Ariston (+11%) a bénéficié de nouveaux signes de reprise du marché européen des pompes à chaleur, particulièrement en Allemagne où les ventes ont progressé de 40 % au premier semestre et où les demandes de subventions ont fortement accéléré durant l'été. L'intégration de Riello se poursuit parallèlement conformément aux attentes, avec 25 M€ de synergies d'EBITDA visées à horizon 2030.

Compagnie de Saint-Gobain (-12%) a pâti de l'environnement sur les taux, du retour des pressions inflationnistes et de la poursuite de la dégradation du marché résidentiel. L'absence exceptionnelle d'ouragans dans l'Atlantique a également pesé sur les perspectives du marché américain de la toiture.

Grenergy (-15%) a publié des résultats du deuxième trimestre globalement en ligne avec les attentes (EBITDA +47% / Résultat net +112%). La rotation d'actifs plus importante qu'anticipée et la poursuite de la monétisation de son portefeuille permet au groupe de financer l'accélération de ses investissements dans le stockage mais réduit mécaniquement la contribution des actifs cédés aux résultats opérationnels à court terme. Le stockage à grande échelle reste un moteur important du dossier, dans un marché marqué par l'accélération des besoins en batteries.

Enfin, Allianz (-7,6%) a été pénalisé par l'émergence de nouvelles interrogations autour de la disruption du secteur de l'assurance par les agents d'intelligence artificielle, susceptibles de faciliter la comparaison et la distribution des produits et, à terme, d'accentuer les pressions sur les prix. Ces inquiétudes interviennent alors que le cycle tarifaire commence déjà à montrer des signes de normalisation après plusieurs années particulièrement favorables.

Parmi les principaux mouvements du mois, nous avons renforcé nos positions sur Prysmian, Enel, Siemens, Merlin Properties, Schneider Electric, Belimo, Halma, SSE et Ariston. A l'inverse, les titres Compagnie de Saint Gobain, ASML, Vaisala, GTT, IMI, NIBE, Seche Environnement, Inwido et Strabag ont été allégés.

À court terme, l'environnement géopolitique et ses répercussions sur les cours de l'or noir continueront d'alimenter la volatilité des marchés. Les derniers indicateurs avancés (PMI notamment) témoignent toutefois d'une accélération de l'activité des deux côtés de l'Atlantique. Les publications du troisième trimestre et les anticipations de croissance des bénéfices devraient donc rester favorablement orientées. Dans ce contexte, la dynamique bénéficiaire demeurera une force de rappel importante pour les marchés actions malgré la hausse des taux et des coûts. L'inflation s'impose néanmoins comme le principal point de vigilance et pourrait rester durablement supérieure aux objectifs des banques centrales, y compris en cas de désescalade géopolitique et de reflux des prix de l'énergie. Une telle évolution, si elle atténuait les tensions sur les prix à court terme, soutiendrait également le pouvoir d'achat, l'investissement et, plus largement, une demande déjà robuste, entretenant ainsi un risque de surchauffe susceptible de contraindre les banques centrales à durcir davantage leur politique monétaire. « Higher for longer »...

Achevé de rédiger le 08/10/2026.



Romain
Avice



Florent
Eyroulet

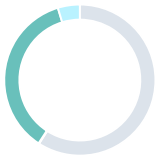
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+: 100%

Note Responsabilité moyenne : 6,0/10

% des émetteurs ayant une analyse des plans de transition : 100,0%

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



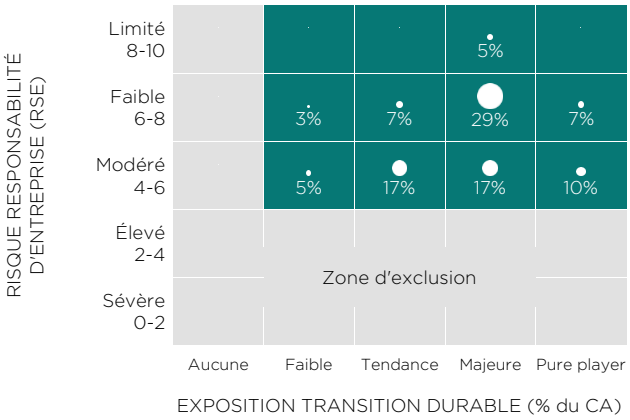
Éligibles	59,1%
Exclusion non noté	0,1%
Exclusion par notation	36,1%
Exclusion sectorielle	4,7%

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)



7	34,2	12	1,7		
9	6,0	6	1,0		
11	4,5	8	0,7		
3	1,7	13	0,2		
Absence d'exposition	50,0				

Exposition transition/RSE(2)



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR million invested	99%	371	100%	555
	31/12/2025	98%	373	100%	578
	31/12/2024	97%	464	100%	601
	29/12/2023	95%	407	100%	627
PCT_INV_TAXO_ALIG_DUR_TAXO - Alignement à la taxonomie		100%	23,6%	100%	7,8%

Source : MSCI

Au cours de l'année 2025, DNCA Finance a fait évoluer sa méthodologie de calcul de l'alignement à la taxonomie européenne. Ce changement de méthode rend les données antérieures non directement comparables aux données actuelles. Par souci de cohérence et de fiabilité de l'information communiquée, DNCA Finance ne publie donc pas d'historique sur les trois dernières années. Un historique sera reconstitué progressivement à compter de l'exercice 2026, sur la base de la nouvelle méthodologie.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Informations administratives

Nom du compartiment : Sustain Climate
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU2254337392
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.9
Date de création : 09/02/2021
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Euro Stoxx NR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Romain AVICE
Florent EYROULET

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,97%
Coûts de transaction : 0,09%
Commissions liées aux résultats : -. Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Euro Stoxx NR avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire d'au moins 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% chaque année en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. En outre, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributive aux enjeux climatiques, se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.